

# Comité local de cohésion territoriale

## Réunion du 12 mars 2024

# Présentation de l'offre d'ingénierie

# Le comité local de cohésion territoriale

La création de l'ANCT vise à permettre aux collectivités de porter les projets qui construisent la cohésion des territoires et la transition écologique

Ce soutien en ingénierie s'inscrit en complément des parties prenantes déjà présentes (collectivités locales, acteurs publics locaux, acteurs privés du conseil en aménagement) de manière à apporter une réponse globale aux besoins du département

Le comité local de cohésion territoriale (CLCT), placé sous l'autorité du préfet de département, est l'outil d'animation de cette offre globale d'ingénierie

# Les enjeux prioritaires locaux de l'ANCT

Les enjeux prioritaires au niveau local pour l'ANCT ont été ainsi définis lors d'un atelier CLCT en septembre 2020

- l'amélioration de l'habitat et la diminution de la consommation d'énergie
- les mobilités
- la recomposition du littoral et son adaptation au changement climatique
- la revitalisation des centres des villes moyennes et des petites villes exerçant des fonctions de centralité
- la structuration des territoires (atténuation de la consommation d'espaces, attractivité des centres bourgs)
- la santé
- la revitalisation commerciale, artisanale et immobilière

# L'accompagnement par les services de l'État

Les programmes d'appui  
ACV, PVD, QPV, territoires d'industrie

L'ingénierie amont  
ANCT, Cerema, Ademe,  
Préfecture et sous-préfectures, DDTM

Les chefs de projets  
Volontaires territoriaux en administration,  
Villages d'Avenir

La stratégie territoriale  
Ateliers des territoires, ANCT, CRTE

Le portage économique et foncier  
Banque des territoires, EPFN

Les subventions  
DETR, DSIL, fonds vert, FNADT  
et dispositifs dédiés

# La plateforme Aides territoires

Plateforme de recensement de l'ensemble des aides proposées par l'État, ses opérateurs, les collectivités locales, les associations, certaines entreprises

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>

- Recherche par mot-clés et par thématique
- Possibilité de sauvegarder, partager, accéder rapidement aux aides qui correspondent à ses besoins
- Gestion d'alertes personnalisées pour rester informé des nouveaux dispositifs d'appui disponibles

# Une demande de soutien en ingénierie un point d'entrée unique

Pour faciliter l'accès à l'ingénierie, une adresse unique :

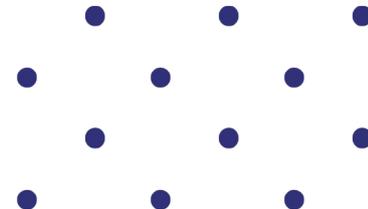
**[ingenierie@manche.gouv.fr](mailto:ingenierie@manche.gouv.fr)**



## **CLCT de la Manche** **12 mars 2024**

**L'accompagnement en ingénierie de l'ANCT**

**Alain DESCHAMPS - Chargé de mission territorial  
Normandie**



## POSSIBILITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN INGENIERIE

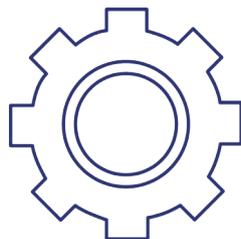


### Mesure ingénierie du fonds vert

---

Financement de chefs de projet ou de prestations pour l'animation et la planification écologique

Enveloppe déconcentrée



### Lots régionaux du marché ANCT

---

Diagnostics territoriaux, concertation, appui au pilotage et à la mise en œuvre de projets de territoires

Enveloppe déconcentrée de  
150 000 €/département



### Activation du sur-mesure via le CMT

---

Accès aux lots nationaux du marché d'ingénierie Interventions du CEREMA

Enveloppe nationale

# L'accompagnement « sur-mesure » de l'ANCT

## Mobilisation du marché d'ingénierie de l'ANCT

### Les différents lots du marché :

*3 lots « régionaux » déconcentrés depuis le 1 mars 2024.*

- **Diagnostics territoriaux** et définition des enjeux et orientations stratégiques
- **Association des habitants au projet, concertation**
- **Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire**
- **Accompagnement au cadrage et au montage de projet/opération**
- **Lots thématiques : développement économique et commercial ; développement d'une offre culturelle et de loisirs et le tourisme ; accès aux équipements et aux services publics de santé ; accès au numérique ; transition écologique et biodiversité ; transition énergétique des bâtiments ; accessibilité, mobilité et connexions ; implantation de grands projets stratégiques étrangers à fort potentiel de création d'emplois.**
- **Appui au potentiel touristique des territoires (depuis juillet 2022)**
- **Prestations d'études juridiques et foncières d'espaces commerciaux et artisanaux (depuis septembre 2022)**
- **Appui à la préfiguration de tiers-lieu (depuis septembre 2023)**

# « **Diagnostiques territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques** »

## **Lot 1 régional du marché d'ingénierie de l'ANCT**

### **Prestations :**

- **Analyse des dynamiques territoriales.**
- **Analyse des forces et faiblesses du territoire et de son organisation spatiale (via analyse d'études menées, repérage terrain, entretiens avec des personnes ressources).**
- **Identification des enjeux prioritaires, définition d'orientations stratégiques déclinées en plans d'actions.**
- **Réalisation de travaux de prospective territoriale sur des besoins spécifiques ou émergents et dans un objectif de résilience du territoire.**

**Charge de travail estimée à une vingtaine de jours.**

## « Association des habitants au projet - Concertation » Lot 2 régional du marché d'ingénierie de l'ANCT

### Prestations :

- Identification des publics à associer et de leur niveau de participation
- Appui à la mise en œuvre et au pilotage de la concertation : mise en place des instances, mobilisation des parties prenantes, animation des réunions et ateliers, restitution des résultats.
- Élaboration d'outils d'association des acteurs du territoire.

Charge de travail estimée à une vingtaine de jours.

# « Accompagner le pilotage et la mise en œuvre de projets de territoire »

## Lot 3 régional du marché d'ingénierie de l'ANCT

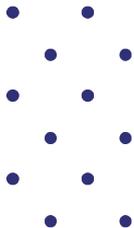
### Prestations :

- Appui au pilotage de projet.
- Mise en place de méthodes et d'outils de suivi et d'évaluation de résultat.
- Appui pour organiser la gouvernance de projet, mettre en place des COTECH et COPIL, mobiliser les partenaires du projet, etc.
- Appui pour mobiliser des compétences externes : expression de besoins, procédure de consultation, etc.
- Aide au recrutement d'un directeur/chargé de projet : définition de fiche de postes, analyse des candidatures.

Charge de travail estimée à une trentaine de jours.



**Modalités de saisine**



# L'accompagnement « sur-mesure » de l'ANCT

## Rappel des principes d'intervention de l'ANCT

- **Le projet (complexe / structurant et entrant dans les champs de compétences de l'ANCT) doit être porté par une collectivité.**
- **La délégation territoriale de l'ANCT, représentée par le Préfet de Département, assure l'instruction des demandes en lien avec le chargé de mission territorial compétent.**
  - Il est nécessaire de vérifier l'ingénierie locale existante, y compris en mobilisant les opérateurs associés à l'ANCT (Cerema, ADEME, ANAH, ANRU, Banque des territoires, etc.) : **principe de subsidiarité.**
- **L'ANCT a vocation à accompagner les territoires les plus fragiles.**

L'essentiel : bien  
définir le besoin !



*Prise en charge des accompagnements variable selon la fragilité de la collectivité.*

- **Accompagnement de réflexions amonts ≠ études « opérationnelles » / MOE ≠ investissement.**
- **L'ANCT n'accompagne pas en subvention les projets portés par les collectivités.**

## **Mobilisation de l'accompagnement « sur-mesure » Comment mobiliser le marché d'ingénierie de l'ANCT ?**

**Sollicitation d'accompagnement d'une collectivité auprès du Préfet de  
Département**



**Pré-analyse par les services de l'Etat local qui identifient un besoin d'ingénierie  
particulier**



**Sollicitation de l'ANCT pour un accompagnement et itérations pour définir le  
besoin**



**Mise à disposition d'un bureau d'études grâce au marché d'ingénierie de l'ANCT**



**Réunion de cadrage (identification des acteurs à mobiliser, planning de la  
mission, etc.)**



# L'ingénierie départementale Manche

Comité local de cohésion territoriale  
12 mars 2024



# L'ingénierie départementale IDM



Afin d'accompagner les collectivités (prioritairement les communes) dans la définition de leurs projets, le Département a créé **le réseau IDM Ingénierie Départementale Manche** proposant **une approche globale grâce à la mise en réseau et à la synergie de différents experts.**

## Les objectifs :

- **Compléter l'appui** aux collectivités fait au travers de la politique territoriale et renforcer le soutien du Département aux collectivités pour encourager l'investissement local et **simplifier les démarches** des élus locaux ;
- Proposer aux collectivités **conseils et accompagnements en phases de réflexion, d'opportunité et de faisabilité.**
- 

L'ingénierie territoriale accompagne les collectivités dans **6 domaines d'intervention :**

- **Stratégie d'attractivité et projets de territoire** (tourisme, aménagement urbain, développement local... ) ;
- **Territoires en transition** (mobilités douces, gestion du littoral, gestion des espaces naturels ... ) ;
- **Territoires solidaires** (insertion, prévention à la perte d'autonomie, inclusion ... ) ;
- **Accès des publics aux services** (santé, culture, petite enfance ... ) ;
- **Gestion technique des équipements et conduite d'aménagements** (aménagement de voirie, d'enclos paroissiaux, ... ) ;
- **Piloter les ressources de sa collectivité** (respect des obligations et procédures juridiques, dématérialisation,... ).

# L'ingénierie départementale IDM

Le réseau IDM Ingénierie  
Départementale Manche,  
c'est **13** partenaires

## Un principe de gratuité :

Afin de garantir l'accès de toutes les collectivités à l'offre d'ingénierie départementale, l'ingénierie est gratuite, sauf exception réglementaire ou prestations contractualisées (ex: assistance technique aux collectivités en matière de voirie ou d'assainissement).





# L'ingénierie départementale IDM

## Un site internet dédié :

➔ [www.ingenierie-departementale-manche.fr](http://www.ingenierie-departementale-manche.fr)

Consultation de l'offre en ligne

Dépôt des demandes en ligne (formulaire de contact)

**Un principe de clarté:** Le site présente à travers les différentes fiches les activités concernées par le conseil, les services à contacter, le niveau d'intervention apporté aux demandeurs.

## Une démarche simplifiée : une plateforme unique

- Un interlocutrice qui recueille votre demande par mail, par téléphone ou via le site internet ;
- Une prise de contact pour mieux analyser votre projet et travailler avec vous sur l'accompagnement possible ;
- La transmission de la demande à l'expert mobilisable sur le projet ou la mobilisation d'une équipe constituée de plusieurs experts pour les projets transversaux.



# Les études « Petites centralités »

- **Qui ?**

Un dispositif initié par l'Établissement Public Foncier de Normandie en partenariat direct avec les 5 Départements normands.

- **Quand ?**

Création du dispositif à titre expérimental en 2021 puis, suite au bilan positif de l'expérimentation, reconduction dans le cadre d'une convention de partenariat couvrant la période 2022-2026.

- **Pourquoi ?**

- ✓ Proposer un accompagnement pour renforcer la dynamique des bourgs ruraux par le biais d'études d'identification des facteurs d'attractivité ;
- ✓ Proposer aux communes qui jouent un rôle primordial dans l'accès aux services, un appui pour le renforcement de leurs centralités et pour l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants.

- **Pour qui ?**

Les **communes de moins de 1 500 habitants qui ne bénéficient pas du programme Petites Villes de Demain.**

- **Comment ?**

- ✓ Réalisation de 3 études pré-opérationnelles par an, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFN.
- ✓ Identification des communes réalisée par le Département avec validation de l'EPFN.
- ✓ Mobilisation de deux bureaux d'études via un accord cadre à bons de commandes conclu par l'EPFN.



# Les études « Petites centralités »

- Une approche concrète, construite à partir du terrain sur la base d'une problématique donnée, d'un site stratégique identifié ou d'une opération souhaitée par la commune.
- Une réflexion menée sur un périmètre élargi à l'échelle du cœur du bourg permettant à la commune de disposer d'une vision à court terme et à plus long terme de l'évolution de son centre-bourg.
- A l'issue de l'étude et sur la base d'un scénario d'aménagement validé, la commune pourra prendre des décisions concernant les actions à entreprendre (acquisitions foncières, travaux à réaliser, ...) et passer à l'opérationnel avec les acteurs et opérateurs préalablement identifiés au cours de l'étude.
- 
- **Le financement**
  - ✓ Une prise en charge du coût de l'étude à hauteur de **95% par l'EPFN et le Département, à parts égales** ;
  - ✓ Une **participation symbolique de la commune** à hauteur de 5% du montant de l'étude, plafonnée à 1 400 € TTC.



# Petites villes de Demain : partenariat Banque des Territoires / Département pour le financement d'études

- Signature le 19/02/2021 d'une **convention de partenariat** avec la Banque des Territoires (BDT) : le Département de la Manche devient le relais de proximité de la BDT pour instruire les demandes de financement d'études dans le cadre du programme Petites Villes de Demain 2020-2026.
- 
- **Maitres d'ouvrage bénéficiaires** : communes et/ou EPCI lauréats PVD.
- **Etudes éligibles** en lien avec un projet global de redynamisation :
  - études stratégiques ;
  - études pré-opérationnelles ;
  - études ciblées sur le montage juridico-financier des projets.
- **Modalités financières** :
  - 85 000 € / EPCI lauréat ;
  - 10 à 50 % du coût TTC de la prestation (sous réserve du respect de l'enveloppe EPCI).

# Lancement de la démarche Villages d'Avenir

# Le dispositif Villages d'avenir



- Un dispositif émanant du **plan France Ruralités**
  - Un appel à candidature en 2023 pour une première vague de communes labellisées
  - 2458 communes labellisées en France / **37 pour le département de la Manche**
- ➔ **Un label qui valorise et facilite la reconnaissance des communes lauréates comme communes dynamiques et en transformation.**

# Le dispositif Villages d'avenir



## Objectif du programme



accompagner en ingénierie les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

## Des exemples de projets portés par les communes lauréates dans la Manche :

- Réaménagement de centre-bourg
- Réhabilitation de bâtiments communaux
- Services et commerces de proximité
- Mobilité
- Habitat / logement (construction / rénovation)
- Construction d'équipements publics
- Engagement citoyen / participation des habitants
- Valorisation et rénovation de patrimoine
- Tourisme durable
- Développement des circuits courts

➔ **Les 2 fils conducteurs du programme : la cohésion des territoires et la transition écologique**

# Le dispositif Villages d'avenir



## Déploiement de ce programme d'ingénierie :

Département de la Manche : **2 chefs de projets** pour accompagner les projets des 37 communes lauréates.

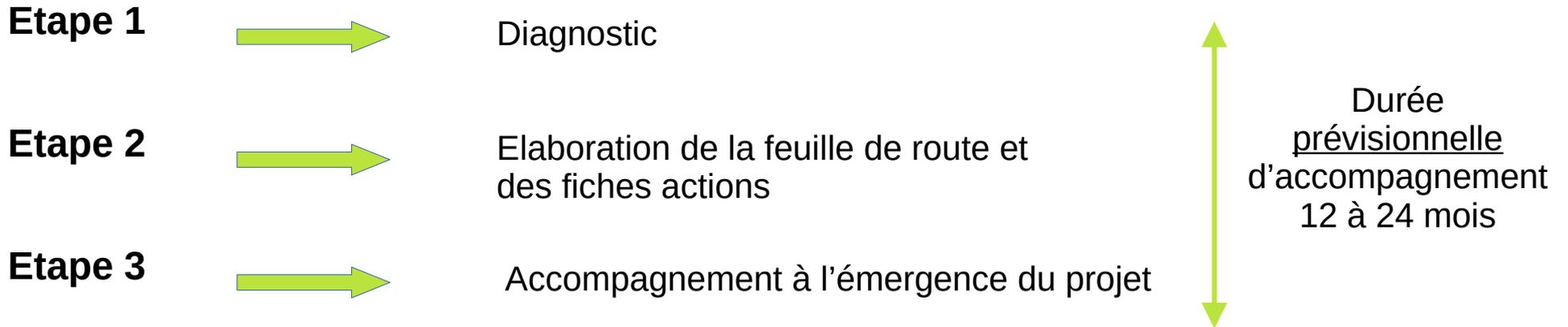
## Leurs missions :

- Fournir un accompagnement en ingénierie adapté aux besoins de chaque commune et à la maturité des différents projets,
- Travailler dans une logique de coopération avec les services de l'État, les collectivités et les partenaires locaux pour mobiliser rapidement les ressources autour du projet et répondre ainsi à la demande de simplicité d'accès formulée par les élus,
- Favoriser la mobilisation des dispositifs existants et adaptés à la mise en œuvre du projet.

# Le dispositif Villages d'avenir



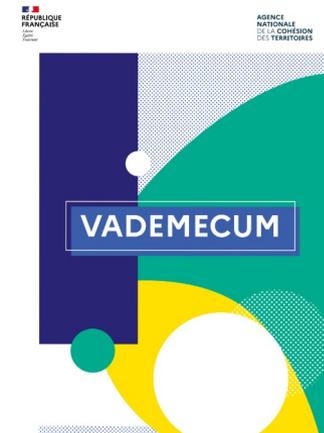
Déploiement de ce programme d'ingénierie :



**Premières rencontres en mars pour définir les besoins des communes lauréates et adapter l'accompagnement au stade de maturité des projets**

# Élaboration d'une cartographie de l'ingénierie locale

# Contexte et principe



Contexte posé par la circulaire du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires du 28 décembre 2023 :

- Mise en place d'un outil d'animation de l'ingénierie locale existante
- Cartographier l'offre départementale d'ingénierie

Application au département de la Manche via l'utilisation de la nomenclature établie par le Vademecum de l'ANCT

Sélection des acteurs par recherches et connaissances terrain  
Inspiration de catalogues similaires d'autres départements



# Liste des Acteurs identifiés

## Associations Loi de 1901



## Établissement Public Administratif (EPA)



## Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC)



## Collectivités Territoriales & EPCI



## Autres



## Syndicat Mixte



## État



# Exemples fiches



**PRÉFET  
 DE LA MANCHE**  
*Liberté  
 Égalité  
 Fraternité*

**Ingénierie Locale de la Manche**



AGENCE NATIONALE  
 DE LA COHÉSION  
 DES TERRITOIRES

---

*Logo*

**Acteur**

**Domaines de compétences**

XX – XX – XX

**Présentation**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat.

**Interventions**

-  Ingénierie Projet :
-  Ingénierie Administrative :
-  Ingénierie Réglementaire et juridique :
-  Ingénierie Foncière :
-  Ingénierie Financière :
-  Ingénierie Concertation :
-  Ingénierie Amont :

**Modalités d'intervention**

Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh.

**Contact**

XX	XX
XX	XX
XX	XX
Tél : 0X.XX.XX.XX.XX	Tél : 0X.XX.XX.XX.XX
Email : <a href="mailto:XXX">XXX</a>	Email : <a href="mailto:XXX">XXX</a>



**PRÉFET  
 DE LA MANCHE**  
*Liberté  
 Égalité  
 Fraternité*

**Ingénierie Locale de la Manche**



AGENCE NATIONALE  
 DE LA COHÉSION  
 DES TERRITOIRES

---

**Direction Départementale des Territoires et  
 de la Mer de la Manche (DDTM 50)**

**Domaines de compétences**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – LOGEMENT – AGRICULTURE - ESPACES FORESTIERS  
 MER ET LITTORAL – EAU – BIODIVERSITÉ – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Présentation**

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche est une structure déconcentrée de l'État sous l'autorité du Préfet de Département. Elle est chargée de l'application des politiques publiques au niveau local dans les domaines de l'urbanisme, du développement durable, de l'agriculture, du logement, de la prévention des risques naturels, ou encore des transports. Elle instruit les demandes d'autorisation dans ces domaines, et assiste les porteurs de projets en amont afin d'intégrer les politiques publiques.

**Interventions**

-  Ingénierie Amont : Aide à la définition des besoins, à la définition des enjeux, à l'élaboration du projet, mise à disposition de données et de connaissances terrain.
-  Ingénierie Projet : Aide à l'identification des besoins en compétences, à la méthodologie et expertise de projet.
-  Ingénierie Administrative : Organisation et coordination de la réponse des services de l'État et des opérateurs.
-  Ingénierie Réglementaire et Juridique : Identification des réglementations en vigueur à respecter, clarification des documents et démarches nécessaires à l'autorisation du projet.
-  Ingénierie financière : Aide à l'identification des financements pouvant être obtenus dans le cadre d'un projet.

**Modalités d'intervention**

Accompagnement dans la mise en œuvre des politiques publiques. La DDTM est une structure déléguée adjointe de l'ANCT

**Contact**

DDTM 50 477 Boulevard de la Dollée BP 60355 50015 Saint-Lô Cedex Tél : 02 33 06 39 00 – Fax : 02 33 06 39 09 Email : <a href="mailto:ddtm@manche.gouv.fr">ddtm@manche.gouv.fr</a>	Délégation Territoriale Nord Place Bruat CS 60838 50108 CHERBOURG en Cotentin cedex Tél : 02.50.7915.00 Email : <a href="mailto:ddtm-dt-nord@manche.gouv.fr">ddtm-dt-nord@manche.gouv.fr</a>	Délégation Territoriale Centre Les Unelles 11 rue Saint-Maur 50200 Coutances Tél : 02.33.06.39.00 Email : <a href="mailto:ddtm-dt-centre@manche.gouv.fr">ddtm-dt-centre@manche.gouv.fr</a>
	Délégation Territoriale Sud 2 bis, Rue Saint-Martin BP 242 50302 Avranches cedex Tél : 02.33.89.21.70 Email : <a href="mailto:ddtm-dt-sud@manche.gouv.fr">ddtm-dt-sud@manche.gouv.fr</a>	

# Mise en œuvre de la planification écologique

# Déroulement

## **Une démarche inédite, mise en place par le secrétariat général à la planification écologique (SGPE)**

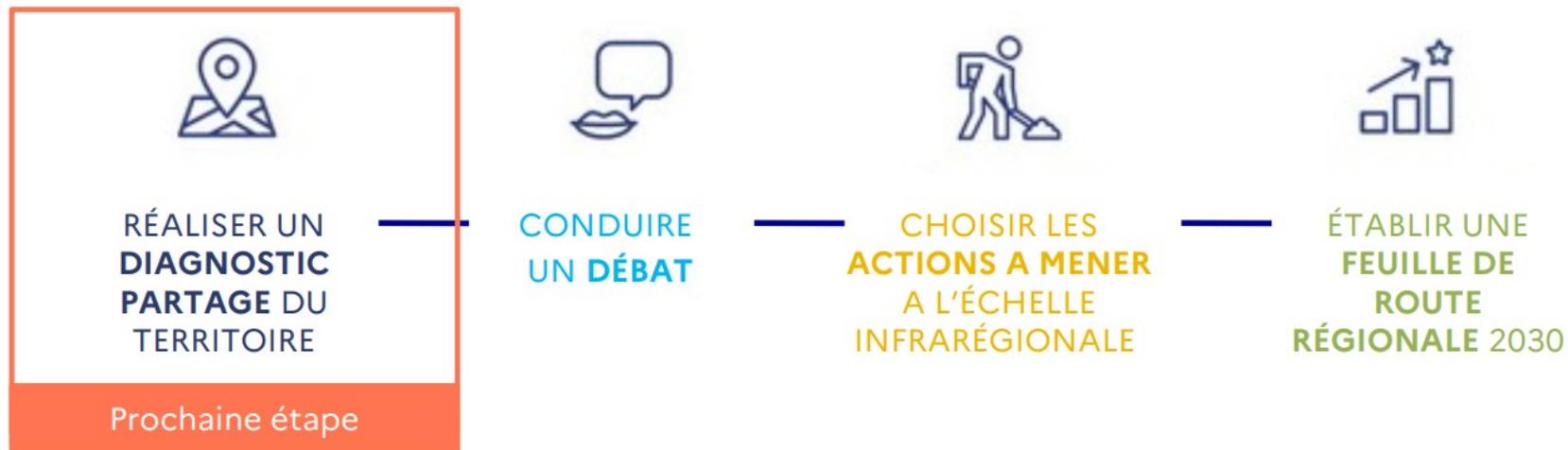
3 objectifs :

- Réduire de 139 Mt nos émissions de GES d'ici 2030
- Restaurer 1,4 million d'hectares de terres
- Diminuer de 10% notre consommation d'eau potable

## **Une démarche en deux phases**

- Organisation d'une conférence des parties (COP) à l'échelle régionale : diagnostic partagé, débat sur les leviers d'action, rédaction d'une feuille de route partagée
- Déclinaison de la feuille de route en projets opérationnels à intégrer dans les contrats de réussite pour la transition écologique (CRTE)

# Les 4 étapes de la COP régionale





# 43 leviers d'action

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X				
	Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (tertiaire)	X				
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
Industrie	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X			X
	Gestion des forêts	X	X	X	X	
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X	X	
	Pratiques stockantes	X	X		X	
	Sobriété foncière	X	X	X	X	
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
Espaces naturels	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

# Questionnaire collectivités

**150 actions pré-identifiées pour mobiliser les 43 leviers de la COP**

## **Recueil des actions**

- Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?
- Est-elle déjà/en cours de mise en œuvre ?

## **Diagnostic** *(par levier)*

- L'ampleur des actions de la collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?
- Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (État, collectivités, entreprises, citoyens) sont-elles à la hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?

*Une notice de remplissage et de transmission du questionnaire*

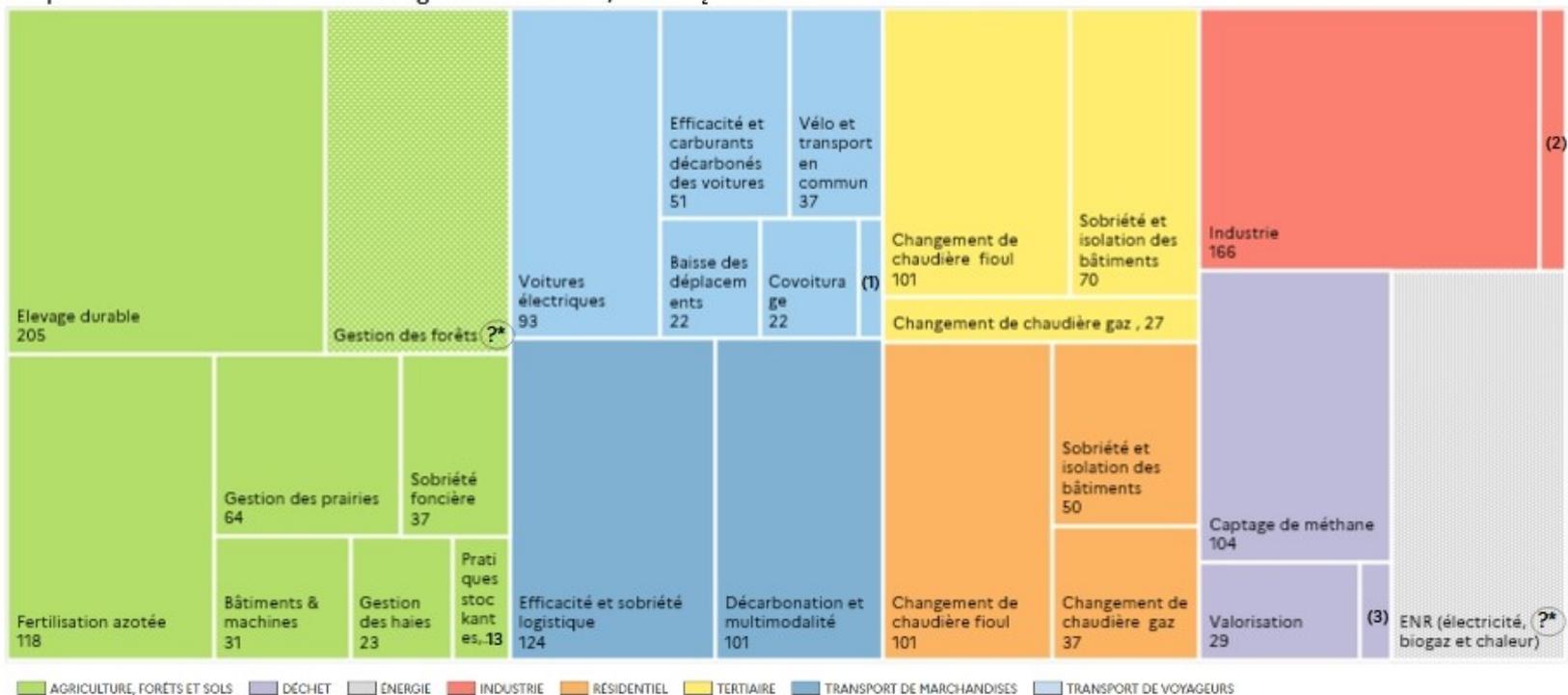
# Panorama des leviers

PRELIMINAIRE



## Panorama des leviers de décarbonation pour la Manche

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 5 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Produits bois : 13 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Prévention des déchets: 6 ktCO<sub>2</sub>e.  
\* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

# Groupes de travail thématiques

## 1 groupe de travail transversal co-piloté ETAT REGION

**MIEUX  
SE DÉPLACER**

**REGION**

*Infrastructures, transport,  
mobilités*

**MIEUX  
SE LOGER**

**ETAT (DREAL)**

*Construction, logement,  
aménagement*

**MIEUX  
PRÉSERVER ET  
VALORISER NOS  
ÉCOSYSTÈMES**

**REGION – ETAT (DREAL)**

*Eau, forêt, biodiversité*

**MIEUX  
PRODUIRE**

**ETAT (ADEME - ARS)**

*Energie, Industrie, logistiques,  
déchets*

**MIEUX  
SE NOURRIR**

**ETAT (DRAAF)**

*Agriculture, Alimentation,  
biomasse*

**MIEUX  
CONSOMMER**

**ETAT (DREETS)**

*Achats responsables, économie  
circulaire*

# Les prochaines échéances

**15/12**

**Travail collaboratif : appropriation, partage, construction,**

**Fin  
Juin  
2024**

**Mise en œuvre**

**Réunion de  
lancement**

**partager le  
cadre de la  
démarche et  
les objectifs**

**Janvier**

**Lancement  
des GT**

**2ème  
quinzaine de  
mars 2024**

**1ère  
restitution  
des groupes  
de travail**

**COP  
Plenièrre  
intermédiaire**

**2ème quinzaine  
de mai 2024**

**2ème  
restitution des  
groupes de  
travail**

**Réunion  
de  
restitution**

**diagnostic,  
objectifs de  
réductions et  
plan actions**

**Merci de votre attention**